



FOURNITURES SCOLAIRES 2024-2025
3^e année

Il est suggéré de faire l'inventaire des fournitures de l'an passé qui pourraient être réutilisées tels que les crayons de couleur, gommes à effacer, règles, cartables, etc.

Les articles scolaires apparaissant sur cette feuille ne sont pas vendus à l'école.
Vous êtes invités à les acheter avant l'entrée scolaire.

- 2 étuis à crayons (*éviter les gros formats*)
- 2 boîtes de 12 crayons au plomb HB, taillés (*Mirado ou l'équivalent*) **Le crayon à mines n'est pas recommandé.**
- 2 stylos (**1 bleu, 1 rouge**)
- 3 gommes à effacer (*Staedler ou équivalent*)
- 2 bâtons de colle **grand format** (*Pritt ou l'équivalent*)
- 1 paire de ciseaux (*Merrit no 7016 ou l'équivalent*)
- 2 surligneurs fluorescents (**1 rose, 1 bleu**)
- 1 boîte de 12 crayons de couleur en bois taillés
- 1 boîte de 12 crayons-feutres lavables (*éviter les pointes fines*)
- 3 crayons effaçables à sec (pointe fine) (*Expo pointe fine ou l'équivalent*)
- 6 cahiers lignés *Canada n° 12-692* (*ou l'équivalent*) (**en prévoir 8 pour l'année**)
- 1 cahier quadrillé *n° 12-984* (*mathématiques*)
- 1 cahier à anneaux de **1 pouce, avec 2 pochettes intérieures**
- 7 couvertures duo-tang de couleurs variées
- 1 couverture duo-tang à **3 trous avec pochettes intérieures**
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 règle graduée **transparente, souple et incolore**
- 10 pochettes protectrices transparentes à 3 trous



Pour l'éducation physique

- Une paire d'espadrilles à semelles non marquantes
- Un ensemble : gilet, pantalon court et chaussettes
- Un sac en tissu ou en nylon pour contenir le tout (*identifié au nom de l'enfant*)

Une flûte à bec est fournie à votre enfant à partir de la 3^e année. En cas de perte ou de bris, le parent devra la remplacer.

Il est important d'identifier chaque crayon (de plomb et de couleur). Tous les crayons se ressemblent lorsqu'ils ne sont pas identifiés. Cela évitera plusieurs pertes. Les cahiers et les couvertures duo-tang doivent être identifiés sur le dessus. Merci



PRÉVOIR UN MONTANT DE 99,64\$ POUR LE PAIEMENT DU MATÉRIEL DIDACTIQUE À L'ENTRÉE SCOLAIRE.